

: ÉTUDIANTS

La formation des étudiants et étudiantes à l'Université Laval

Comme centre de recherche universitaire, le CIEQ a une double vocation : contribuer, par les travaux qui y sont menés, à l'avancement des connaissances et former, dans le cadre des programmes d'études avancées des divers départements rattachés au Centre, des jeunes chercheurs capables de poursuivre sa mission scientifique au sein ou à l'extérieur du monde universitaire.

[Cliquez pour connaître les programmes](#)

Ainsi, par essence, les étudiants sont au coeur des activités du Centre et ce, sur trois plans.

Sur le plan de la structure du CIEQ-Laval, les étudiants participent formellement aux travaux du Centre par le biais du Comité étudiant. Formé des représentants des étudiants actifs dans l'un ou l'autre des domaines de recherche du CIEQ-Laval (histoire, géographie historique, sociologie, sciences de l'éducation, communications, théologie et sciences religieuses), le Comité planifie et organise conjointement avec la direction du Centre une part importante des activités d'animation scientifique, à savoir le programme des Midis du CIEQ et le Colloque étudiant annuel.

Sur le plan scientifique, les étudiants jouent un rôle fondamental dans la mise en oeuvre des activités de recherche. Par leurs propres travaux de maîtrise ou de doctorat ou dans le cadre de leurs activités rémunérées d'assistants de recherche, en collaboration ou sous la supervision de chercheurs membres du Centre, ils contribuent à la progression des activités de collecte et de compilation de données ainsi que d'analyse, d'interprétation, de mise en forme et de diffusion des résultats.

Ils participent ainsi à leur formation, à leur insertion dans les réseaux scientifiques ou professionnels de même qu'à l'avancement des connaissances dans leur champ d'intérêts. Dans cette perspective, les professeurs membres du Centre adhèrent à un projet pédagogique commun.

Enfin, la place des étudiants au CIEQ-Laval se répercute dans l'allocation des ressources humaines, physiques, matérielles et financières du Centre. Selon l'objet de la recherche de maîtrise ou de doctorat, selon le rythme d'avancement et la qualité des travaux, les étudiants ont accès à un éventail d'appuis dans leur cheminement universitaire mettant à contribution les ressources dont dispose le Centre.

La formation scientifique et professionnelle des étudiants et étudiantes

Dès sa fondation, le Centre interuniversitaire d'études québécoises s'est donné pour principe d'être avant tout un lieu intellectuel. Les étudiants et les étudiantes y découvrent une autre façon d'être en communauté scientifique de même que le contact interdisciplinaire qui favorise un véritable dialogue ainsi qu'une écoute respectueuse des autres.

Ce lieu intellectuel accueille professeurs et étudiants pour une aventure commune qui se poursuit sur plusieurs années. Les étudiants y préparent leur diplôme ou y viennent en stage.

Les professeurs chercheurs y assument une triple responsabilité

1. Ils favorisent la formation intellectuelle et scientifique à caractère interdisciplinaire,
2. Ils facilitent l'apprentissage professionnel,
3. Ils développent chez leurs étudiants un sens éthique des responsabilités.

À ces trois éléments qui distinguent les étudiants à leur sortie du Centre, s'ajoute l'importance de l'autoformation entre pairs qui se développe dans le cadre du CIEQ-Laval.

De plus, les étudiants côtoient beaucoup plus leurs condisciples par les activités collectives et la vie même en laboratoire, ce qui diminue d'autant la solitude souvent intrinsèque aux études avancées.

Le rôle du directeur et de la directrice de mémoire ou de thèse

Les directeurs agissent conformément aux droits et devoirs des directeurs et des dirigés précisés par l'Université Laval. Ils ont reçu des habilitations précises pour offrir, selon leurs compétences, le meilleur encadrement possible aux étudiants. L'appartenance au Centre renforce la qualité de leur enseignement aux études avancées.

Le cheminement des étudiants

La diplomation dans des délais raisonnables favorisant l'insertion professionnelle ou la poursuite des recherches futures (les organismes subventionnaires en tiennent compte dans l'attribution des bourses),

1. les professeurs incitent leurs étudiants à maintenir un bon rythme en les conseillant régulièrement, en les aidant à planifier leurs études et leur recherche.
2. en modulant les engagements professionnels en fonction de l'avancement de la recherche.

La socialisation scientifique

Pour faciliter l'intégration des étudiants à la communauté scientifique et leur insertion professionnelle, leur directeur les informe (particulièrement à la maîtrise) :

1. des façons d'être dans le monde scientifique (comportements de courtoisie, prise de contact avec un professeur de l'extérieur, rédaction des remerciements dans un mémoire ou une thèse, etc.),
2. des façons de se présenter à une conférence, à une entrevue, etc.

Tout au long du cheminement de leurs études, le directeur ou la directrice guide les étudiants dans leurs demandes de bourses, dans leurs inscriptions à d'autres diplômes ou dans leurs demandes d'emploi.

La préparation des articles et des communications

Au cours de leurs études ou à la fin, les étudiants peuvent participer à des colloques ou des congrès. Ils peuvent également envisager une publication de leurs résultats sous forme d'article ou de livre. À ces fins, leur directeur

1. les conseillera sur le choix des audiences et le format des publications, en fonction de leur avancement dans les études.
2. suivra la préparation des communications et des publications afin de permettre à ses étudiants de réussir pleinement.

La concertation des chercheurs du Centre dans l'encadrement des étudiants

Par l'existence même du Centre, les étudiants élargissent leurs possibilités de contact avec les professeurs de différents horizons et disciplines. Certains chercheurs travaillent en étroite collaboration sur les comités de thèse, dans les codirections ou sur les jurys.

Les professeurs s'associent et se concertent dans le processus pédagogique pour amener l'étudiant au meilleur de ses possibilités et à l'obtention de son diplôme.

Les contrats de recherche

Les chercheurs du Centre ont la responsabilité de projets de recherche subventionnés. Ils peuvent ainsi former les étudiants à la recherche en leur accordant des contrats.

Ces contrats contribuent :

1. à l'expérience professionnelle des étudiants,
2. à l'acquisition d'une réputation dans le métier,
3. et à l'amélioration de la réalisation du mémoire ou de la thèse.

Les conditions d'attribution d'un contrat

Le professeur qui veut embaucher un étudiant tient compte :

1. des compétences requises pour l'offre d'emploi,
2. de l'assiduité de l'étudiant dans ses études,
3. de l'avis du directeur de mémoire ou de thèse sur la pertinence du contrat, s'il n'est pas lui-même le directeur.

Une expérience professionnelle déterminante

L'étudiant et l'étudiante se trouvent en situation réelle d'emploi lorsqu'ils obtiennent un contrat de recherche.

Les exigences liées à tout emploi s'appliquent donc :

1. ponctualité et régularité du travail,
2. bonne présentation et contacts courtois avec les responsables des centres de documentation et dépôts d'archives,
3. rapports de recherche soignés et complets, remis dans les délais convenus.

Étant donné que la direction intellectuelle des projets revient à leurs responsables devant les organismes subventionnaires,

1. les étudiants acheminent toute demande de renseignements venant de l'extérieur de l'équipe aux responsables du projet.
2. Ils ne peuvent utiliser les sources et données colligées dans le cadre du projet de recherche à des fins personnelles, ni les transmettre ou les prêter à d'autres chercheurs, qu'ils soient étudiants ou professeurs. Des ententes ad hoc seront établies avec les responsables des projets.

Les chercheurs embauchent les étudiants grâce à des subventions obtenues dans le cadre de concours hyper sélectifs. La réussite d'un projet repose donc sur la qualité du travail de tous, professeurs et assistants. Chacun est un maillon, si l'un retarde, il met en péril les nouvelles subventions et les possibilités futures de travail pour les étudiants et étudiantes du groupe.

Les incubateurs professionnels : vers l'autonomie et la responsabilisation des étudiants

Les étudiants, par le biais du Comité étudiant, ont la responsabilité du Colloque Étudiant et des Midis du CIEQ avec l'aide de chercheurs.

Il s'agit de deux laboratoires grandeur nature des activités scientifiques et professionnelles qui concerneront les étudiants à des degrés divers, mais directement lorsqu'ils seront sur le marché du travail.

Les étudiants responsables y apprennent :

1. la gestion complète de telles activités, leur volet aussi bien scientifique que matériel (planification équilibrée, publicité, location de salles, financement, etc.),
2. comment accueillir, présenter les conférenciers (étudiants ou chercheurs),
3. comment mener un débat ou une période des questions.

Les présentations dans le cadre du Colloque Étudiant permettent

1. de s'entraîner avant de participer aux grands colloques, en soignant le contenu scientifique et la qualité formelle de la performance,
2. d'acquérir de l'expérience, sans les contraintes des rencontres professionnelles, dans un climat de confiance qui n'exclut pas néanmoins les remarques pertinentes et formatrices d'un public scientifique,
3. aux étudiants de l'auditoire d'apprendre à poser des questions, les plus anciens au doctorat montrant la voie aux plus jeunes.
4. d'améliorer l'attitude des étudiants et de polir l'échange scientifique,
5. de favoriser l'apprentissage de l'éthique professionnelle.

Les étudiants et les étudiantes qui participent aux activités scientifiques du Centre se familiarisent avec les autres disciplines. Ce qui facilitera nettement leur insertion professionnelle dans des équipes multidisciplinaires par la suite.